

REPUBLIQUE TUNISIENNE
 GOUVERNOURAT DE MANOUBA
 COMMUNE JEDAIDA
AVIS DE L'APPEL D'OFFRES N° 01/2024

COMMUNE de Jedaida se propose de lancer un appel d'offres qui a pour objet l'acquisition de matériels roulants qui se comporte en trois (03) lots détaillés dans le tableau suivant:

<i>N° du lot</i>	<i>Désignation</i>	<i>Qté</i>
<i>Lot n°01</i>	<i>Tractopelle</i>	<i>01</i>
<i>Lot n°02</i>	<i>Mini-chargeuse balayeuse</i>	<i>01</i>
<i>Lot n°03</i>	<i>Camion à benne basculante</i>	<i>01</i>

La présente Demande d'appel d'offres est ouverte à tous les fournisseurs éligibles et remplissant les conditions définies dans la Demande d'appel d'offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions d'incapacités et d'exclusions définies dans la Demande d'appel d'offres

En cas de dépôt en ligne:

Les offres contenant les documents administratifs et pièces du dossier technique et dossier financier doivent être envoyées électroniquement à travers le site d'achats publics en ligne (TUNEPS): www.tuneps.tn.

Seule la caution provisoire originale doit être consignée dans une enveloppe fermée et scellée indiquant uniquement la référence et l'objet de l'appel d'offres tout en indiquant le numéro du lot objet de la participation et la mention «Ne pas ouvrir» et doit parvenir au bureau d'ordre central de la commune avant l'heure et date limite de remise des offres, à l'adresse indiquée dans l'Avis. Toute offre non présentée sur le système TUNEPS dans le délai fixé, ou celles dont la caution provisoire sont déposés après ce délai, sera rejetée de plein droit

1- En cas de dépôt Hors ligne:

Les pièces constitutives de l'offre doivent être consignées dans une enveloppe anonyme sans aucune indication susceptible d'identifier le candidat, et portant la mention suivante: «A ne pas ouvrir- Appel d'offres N° 01/2024 Acquisition de matériels roulants LOT N°au profit de la commune de JEDAIDA»

Les soumissionnaires resteront engagés pour leurs offres pendant une période de 120 jours à partir de la date limite de réception des offres